



**PRÉFET
DU GARD**

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Crespian

dossier n° DP 030 098 25 N0017

date de dépôt : 25 novembre 2025

demandeur : Monsieur HUGONNIER
Gaëtan

pour : Détachement d'un terrain à bâtir de 356 m² (300 m² sur la parcelle section B n°133 et 56 m² sur le chemin rural)
Détachement d'un terrain de 675 m² rattaché à la propriété riveraine (parcelle section B n° 925) (608 m² sur la parcelle section B n° 133 et 67 m² sur le chemin rural)

adresse terrain : lieu-dit Le Puech et
Bertagnac, à Crespian (30260)

D.D.T.M. du GARD

Affaire suivie par :

Jessy BURAGLIO

04 66 56 45 50

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Maire au nom de l'Etat**

Le maire de la commune de Crespian certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de HUGONNIER Gaëtan, LUINAUD-DELATOUCHÉ Isabelle enregistrée sous le numéro DP 030 098 25 N0017 pour le projet ci-dessus référencé avant le 25/12/2025.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait, le 06 JAN. 2026

Le maire,



Observations :

- l'intéressé est informé que la parcelle B133 nécessite une autorisation de défrichement préalable à toute autorisation d'urbanisme.